

“Dur, dur... La rentrée scolaire !”

La rentrée scolaire s'est passée dans des conditions difficiles dans notre ville. Face aux suppressions de classes, la mobilisation des parents à plusieurs reprises devant l'Inspection d'Académie est là pour en témoigner. La baisse des effectifs ici, un mouvement de population là... tout cela conduit tôt ou tard à une révision de la carte scolaire par l'Inspection académique. Tout le monde en convient.

Trois remarques cependant. L'école de la République c'est l'école de l'égalité des chances. Toutes les études montrent qu'une baisse des effectifs par classe augmente les chances de réussite des élèves. Alors il faut profiter de la diminution du nombre d'élèves non pas pour supprimer des classes mais pour améliorer la qualité du service public de l'Education Nationale.

Deuxièmement les procédures doivent être respectées. Certaines classes ont été supprimées alors que les effectifs étaient suffisants selon les critères mêmes de l'Inspection d'Académie.

Enfin il faut que nos parlementaires UMP assument leurs responsabilités. Ils ne peuvent pas protester contre les suppressions de classes à Metz alors qu'ils ont voté à Paris les budgets qui conduisent à une telle situation.

Ne l'oublions pas c'est le gouvernement qui attribue les moyens de l'Education Nationale ! Stop au double langage !

En plus de ces difficultés s'est ajoutée la question toujours mal résolue du périscolaire. Malgré nos interventions répétées en conseil municipal, Monsieur Rausch et son équipe refusent obstinément de mettre en place un service municipal en charge du périscolaire, digne de notre ville. Les termes du débat sont connus : plus de 80% des femmes âgées de 25 à 49 ans travaillent, ce qui veut dire que la quasi-totalité des enfants scolarisés a ses deux parents qui travaillent. On comprend dès lors que, devant un tel phénomène de société, il faille organiser la garde des enfants avant et après la classe. En général les municipalités veillent à la mise en œuvre d'un tel service. À Metz non ! Que les parents se débrouillent avec les associations locales !

Cette attitude de la majorité municipale est d'autant moins acceptable qu'il existe des dispositifs aidés comme le contrat temps libre de la Caisse d'Allocations Familiales. Une centaine de communes en Moselle a déjà passé un contrat avec la CAF. Alors pourquoi pas Metz ? Une fois de plus l'attente des Messins a été déçue.

Daniel Planchette
PS.



Danièle Bori
PCF.



Dominique Gros
Conseiller Général
PS.



Marie Anne Isler Béguin
Député Européen
Verts.



Marielle Olezinski
PS.



Pierre Bertinotti
Président du groupe
PS - PC
PS.



Pierre Tiercelin
PS.



René Darbois
Président du groupe
des Verts.



Véronique Roederer
PS.



Violaine Pauly
PS.

